

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien conjoint au Casino Théâtre de Rolle renouvelé

Une convention de subventionnement quadripartite, liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Rolle et l'Association du Casino Théâtre de Rolle, a été signée ce jour. Les collectivités publiques impliquées démontrent par cet engagement leur confiance quant au développement des activités du Casino Théâtre sous l'impulsion de ses deux nouvelles co-directrices. Le document remplace un précédent accord arrivé à échéance et assure à l'institution rolloise un soutien annuel total de 255'000 francs.

Après un bilan très positif de la période 2018-2021, il a été convenu d'établir une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2022 à 2025. Grâce à cet accord, l'équipe du Casino Théâtre de Rolle se voit garantir une certaine sécurité pour déployer ses activités et atteindre ses objectifs : proposer une programmation artistique pluridisciplinaire accessible (théâtre, cirque, danse, jeune public, musique), soutenir les compagnies vaudoises dans leur processus de création et de diffusion (co-productions, résidences artistiques), offrir une visibilité aux compagnies romandes, développer la médiation culturelle en collaboration avec d'autres structures éducatives, sociales et culturelles, faire rayonner le lieu de manière régionale et suprarégionale.

Les subventions annuelles accordées pour 2022-2025 se voient augmentées par rapport à l'exercice précédent puisque la part de l'Etat de Vaud, par le biais de son Service des affaires culturelles (SERAC), évolue de 30'000 à 45'000 francs. Les montants servis par la Région de Nyon, 70'000 francs, et la Ville, 140'000 francs, sont quant à eux maintenus. Cette dernière assume également les frais liés à l'entretien du bâtiment, du mobilier, des infrastructures ainsi que des prestations techniques.

La Commune de Rolle inscrit la culture au cœur de son plan de législature « Une ville pour toutes et tous ». En renouvelant son soutien à cette institution culturelle reconnue, elle entend contribuer à la pérennité du lieu et à son développement. Pour la Région de Nyon, cette convention s'inscrit dans le cadre de sa politique culturelle qui a pour objectifs principaux de favoriser une offre culturelle de qualité et diversifiée, de soutenir la création artistique et de permettre son accessibilité à l'ensemble de sa

population. Elle entend ainsi contribuer à la pérennité du Casino Théâtre de Rolle, son renouvellement et son rayonnement. Pour l'Etat de Vaud, il s'agit d'appuyer durablement les institutions et manifestations d'importance régionale ainsi que suprarégionale qui ont fait leurs preuves sur le plan artistique, mais aussi auprès du public.

Lors de la signature de cette convention, l'Etat de Vaud était représenté par Mme Cesla Amarelle, conseillère d'Etat; la Région de Nyon était représentée par MM. Frédéric Mani, président, et Boris Mury, secrétaire général; la Ville de Rolle était représentée par Mmes Monique Choulat Pugnale, syndique, et Tu Wüst, secrétaire municipale a.i.; l'Association Casino-Théâtre Rolle était représentée par Mmes Florence Ursenbacher, présidente, Caroline Blondeau Goncalves, trésorière, Lucie Rausis et Mali Van Valenberg, co-directrices.

Renseignements (médiâs uniquement):

Cesla Amarelle, conseillère d'Etat et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), 021 316 30 01, cesla.amarelle@vd.ch

Région de Nyon :

Marco Ferrara, responsable de la communication et du marketing, 076 578 82 82, m.ferrara@regiondenyon.ch

Chantal Landeiro, membre du Comité de direction responsable de la culture et du sport, 078 725 25 85, clandeiro@levaud.ch

Ville de Rolle :

Monique Choulat Pugnale, syndique, 021 822 44 42, municipalite@rolle.ch

Casino Théâtre de Rolle :

Lucie Rausis et Mali Van Valenberg, co-directrices, 021 825 12 40, lucie@theatre-rolle.ch et mali@theatre-rolle.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 février 2022

TÉLÉCHARGEMENTS